

AV-351 Accelerator™**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	AV-351 Accelerator
Autres moyens d'identification	Accelerator
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 23 avril, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H225	Liquide et vapeur très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 01 de 08

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pour l'extinction.

Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-Propanol	67-63-0	99	IPA	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le nez et la gorge.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire, poumons, reins.

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeur inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Utiliser de l'eau pulvérisée afin de diluer les déversements de mélanges ininflammables. S'il n'est pas possible de colmater la fuite, laissez l'incendie s'éteindre de lui-même. La présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance. Contrôler la zone pour déceler une atmosphère inflammable ou explosive.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, remplis d'eau.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 03 de 08

étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas utiliser à proximité d'opérations de soudage ou d'autres sources importantes d'énergie. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Éviter les chocs, la friction ou les impacts. Ne pas glisser, traîner ni laisser tomber les récipients. Utiliser un gaz inerte dans l'équipement de manutention et le récipient de stockage. Dispositions générales relatives à l'hygiène nE PAS fumer sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Garder les vêtements contaminés dans des récipients fermés. Éliminer de façon appropriée tout article contaminé, y compris les chaussures, qu'il n'est pas possible de décontaminer. NE PAS les réutiliser.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, à température contrôlée, ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, local approuvé résistant au feu, sécuritaire et isolée des zones de travail. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un récipient fermé. Stocker le produit sous un gaz inerte comme l'azote. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter des vêtements résistants au feu. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, Viton®/caoutchouc de butyle.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Soit face pleine ou demi-face avec des lunettes d'éclaboussure.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide rouge claire.
Odeur	D'alcool
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	180 °F (82 °C)

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Point d'éclair	56 °F (13 °C)
Taux d'évaporation	1.2 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	33 mm Hg (4 kPa) à 68 °F (20 °C)
Densité de vapeur	2.1
Densité relative (eau = 1)	0.789
Solubilité	Soluble peu importe les proportions dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); 2.4 centipoises (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Sources d'énergie élevées (p. ex. arcs de soudage).

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).
Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Propanol	16000 ppm (rat) (vapeur)	5045 mg/kg (rat)	12800 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère.

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 05 de 08

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Absorption par la peau

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Ingestion

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux. Peut causer Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). Irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires, effets nocifs sur les reins, effets nocifs sur le foie, syndrome lié aux solvants organiques, effets sur le système nerveux central, lésions pulmonaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut causer des effets nocifs persistants sur la vie aquatique.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Propanol	9640 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; régime dynamique)	5102 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); statique)		

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Les options de gestion des déchets à privilégier sont les suivantes : traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	1219	Isopropanol	3	II
Canadian TDG	1219	Isopropanol	3	II

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 0

FDS préparée par Avanti International

Date de préparation le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée le 14 mai, 2018

Indicateurs de révision Sans objet.

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Références

Health Administration des États-Unis

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket

Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien

d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of

Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA").

Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : AV-351 Accelerator - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 08 de 08